KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Nom : ……..
Prénom : ……
N° SS : ……
Adresse si modifiée :……

Atteste sur l'honneur depuis ma mise en invalidité en date du ……/……/…….. :

☐ Ne pas avoir repris d'activité rémunérée, ne pas avoir perçu de prestations du pôle emploi, ni de tout autre organisme

☐ avoir repris une activité rémunérée à compter du :…….

☐ avoir perçu des prestations du pôle emploi à compter du : ……..

☐ avoir perçu des prestations d'un autre organisme à compter du :…….

☐ avoir pris sa retraite CPAM à compter du :…….

Merci de cocher la(les) case(s) correspondante(s) à votre situation et nous joindre les éventuels justificatifs.

Je m'engage à l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, ainsi qu'à signaler tout changement concernant cette déclaration.
J'ai pris connaissance des articles L 377-1 du Code de la Sécurité sociale et 441-1 du Code pénal.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date |__|__|__|__|__|__|__|__|

Signature : .....

Article L 377-1 – Code de la Sécurité sociale
Est passible d'une amende de 3 750 euros quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, s'il y échet.

Article 441-1 – Code pénal
Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois emprisonnements et de 45 000 euros d'amende.